



magazine

LE LIEN

m u n i c i p a l d e S a i n t - R a p h a ë l

FRÉDÉRIC MASQUELIER ÉLU DÈS LE PREMIER TOUR



P 04 ÉLECTIONS



P 19 COMMERCES

DES TERRASSES PLUS GRANDES CETTE SAISON

P 23 SÉCURITÉ

DES DRONES DÉDIÉS À L'ASSISTANCE ET À LA PRÉVENTION

ÉDITORIAL	03	ÉLECTIONS	04	ÉCONOMIE	13	COMMERCES	16
SOLIDARITÉS	20	DÉVELOPPEMENT DURABLE	22	SÉCURITÉ	23	AUTONOMIE	24
LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL	25	EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES	26				
INFOS PRATIQUES	27						

ÉDITION VILLE DE SAINT-RAPHAËL - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION FRÉDÉRIC MASQUELIER, PHILIPPE BRIDOUX-MARTINET (co-directeur)
PHOTOGRAPHIES PATRICE TEXIER, JUSTINE DELMOTTE, VALERIA PETRINI, MICHEL JOHNER, MARLENE KUHN-OSIUS, ISTOCK, DR -
RÉDACTION JEAN-LUC GUILLET (rédacteur en chef), IMMA FERNANDEZ-MORFOUACE - DIRECTION ARTISTIQUE, CONCEPTION
NICOLAS PAQUETTE - IMPRESSION RICCOBONO OFFSET PRESSE, TIRAGE 36 000 EXEMPLAIRES - DISTRIBUTION ADREXO
VILLE DE SAINT-RAPHAËL - 04 94 82 15 00 - <http://www.ville-saintraphael.fr>



Chères Raphaëloises, Chers Raphaëlois,

L'édito de cette nouvelle édition de votre magazine pourrait tenir en un mot : Merci.

Merci à vous tous qui avez été exemplaires pendant cette période de confinement.

En respectant strictement les consignes sanitaires, vous avez permis de considérablement réduire la circulation du virus sur notre territoire, et vous avez montré votre sens de l'intérêt général.

Merci à tous ceux qui ont été mobilisés pendant ces longues semaines.

Je pense notamment aux personnels de l'hôpital intercommunal mais aussi aux agents de la Ville qui ont su s'adapter pour assurer la continuité des services publics et à tous ceux dont on a pu mesurer l'importance qu'ils revêtaient dans notre quotidien : les personnels des commerces, les éboueurs, les facteurs, les personnels de caisse, les forces de l'ordre, les livreurs, les médecins et infirmiers libéraux, les enseignants... J'ai eu l'opportunité de passer du temps à leurs côtés ces dernières semaines et j'ai pu constater leur implication dans cette période si particulière.

Merci aussi à tous ceux qui m'ont accordé leur confiance ainsi qu'à tous les membres de la liste que je conduisais. Grâce à la majorité que vous m'avez accordée, nous avons pu poursuivre sereinement nos missions tout au long de ces longues semaines avec comme seule boussole votre intérêt.

Je remercie, enfin, les élus qui, bien que ne faisant pas partie de la majorité, se sont mobilisés pour la réussite de nos actions ces dernières semaines. Merci tout particulièrement à Monsieur CORDINA, c'est appréciable de voir que certains sont véritablement habités par le sens du service public.

Pendant cette période, nous avons été, avec mon équipe, dans l'action. Toutes et tous nous avons été mobilisés pour développer les mesures adaptées aux urgences imposées par cette crise. Toutes et tous nous sommes mobilisés pour concrétiser les 177 mesures que nous vous avons présentées pendant la campagne et que nous souhaitons appliquer sans attendre. C'est par ces actions et cette mobilisation générale que nous sortirons de la crise plus forts et plus soudés que jamais.

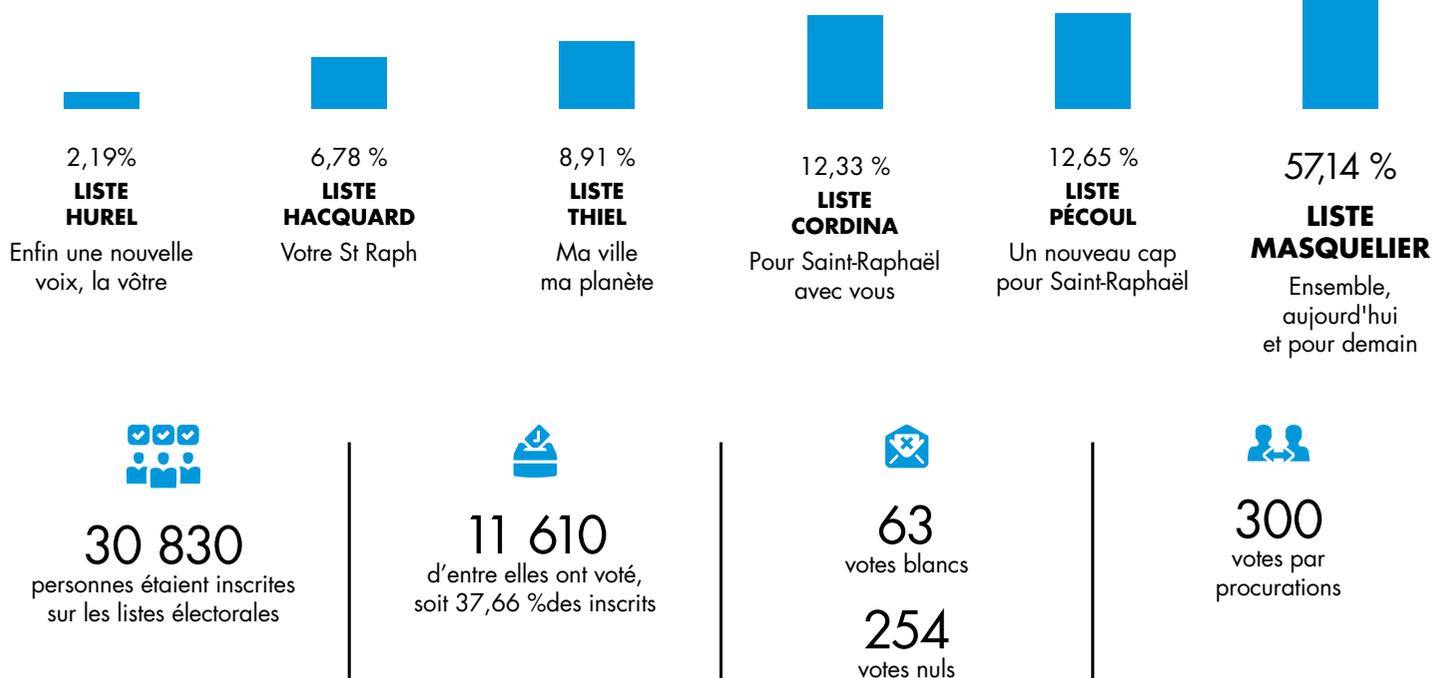
Je vous souhaite à toutes et tous un été où la vie reprend progressivement ses droits, vous savez que vous pouvez compter sur nous pour que la Ville retrouve ses couleurs et son dynamisme.

Votre Maire

Frédéric Masquelier

57,14 % FRÉDÉRIC MASQUELIER ÉLU DÈS LE PREMIER TOUR

POUR SON PREMIER SCRUTIN EN TANT QUE TÊTE DE LISTE, FRÉDÉRIC MASQUELIER A ÉTÉ ÉLU CE 15 MARS AU PREMIER TOUR. UN PLÉBISCITE SANS APPEL DES RAPHAËLOIS DONT LE TÉMOIGNAGE DE CONFIANCE ENCOURAGE LE PREMIER MAGISTRAT À POURSUIVRE LA GESTION RIGOUREUSE DE LA VILLE ET LA CONDUITE DES PROJETS POUR LES SIX PROCHAINES ANNÉES.





ÉLECTIONS



NOUVELLE MANDATURE **UN PROGRAMME EXIGEANT**

AMBITIEUX POUR SAINT-RAPHAËL, GÉNÉREUX POUR LES RAPHAËLOIS, LES PROJETS STRUCTURANTS SOUHAITÉS PAR FRÉDÉRIC MASQUELIER POUR LES SIX PROCHAINES ANNÉES SE MONTRENT PARTICULIÈREMENT EXIGEANTS ET CONCRETS. UN VÉRITABLE CARNET DE ROUTE POUR LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ D'ORES ET DÉJÀ MOBILISÉE POUR SA MISE EN ŒUVRE. PARMIS LES 177 ENGAGEMENTS...



ÉLECTIONS



FINANCES STABILISER LES IMPÔTS

Une ville gérée avec rigueur permet de mieux contrôler l'utilisation de l'argent public, donc des contribuables. Un contrôle strict de la gestion et de la valeur des services rendus est dévolu à un organe extérieur et indépendant. Pendant ce mandat, il s'agira, entre autres mesures, et malgré la crise, de stabiliser les impôts, réaliser 3 millions d'euros d'économies de fonctionnement, baisser l'endettement de la Ville et des régies de 15 millions d'euros.



SÉCURITÉ RENFORCER LES EFFECTIFS

Outre investir dans de nouveaux équipements, lutter contre les incivilités ou encore sensibiliser à la prévention routière, la Ville stabilisera les effectifs de la police municipale en formant de manière accrue des agents. Parmi les priorités affichées : la vidéoprotection avec le déploiement de 150 caméras dans les quartiers, notamment autour des écoles. Avec pour seul objectif, la baisse des cambriolages et des actes de vandalisme.



RISQUES MAJEURS PRÉVENTION ET GESTION

En matière d'inondation, la Ville procédera à partir de 2021 à la mise hors d'eau du quartier des Iscles, du boulevard Général Leclerc, de la rue Charles Hatrel, ainsi que du XV^e Corps. Dès 2020, sera opérée la reconfiguration du lit de l'Agay. Pour la partie risque incendie, outre la demande qui sera faite à l'État d'assurer la révision du PPRIF, la Ville procédera au traitement des hydrants et des bouches incendie, en collaboration avec le SDIS, ainsi qu'au renforcement de l'entretien de l'Estérel, dans le cadre du projet de l'opération Grand Site.



JEUNESSE/ÉDUCATION OFFRIR DES ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ



La jeunesse est au cœur des priorités de la Ville qui souhaite lui offrir des équipements et un service éducatif de qualité. Il sera donc entrepris la rénovation d'une école par an et un plan climatisation sera mis en place dès la rentrée prochaine. Côté activités sportives, la création d'une « carte jeune » permettra aux moins de 18 ans d'avoir accès gratuitement à une première licence dans le club de leur choix. Les jeunes adultes ne sont pas oubliés : une offre nouvelle de formation supérieure sera proposée et concernera quelque 300 étudiants. Déjà en place, le « Campus Connecté » poursuivra ses formations.



TOURISME ÉVOLUER DANS L'OFFRE

Cité balnéaire et touristique par excellence, Saint-Raphaël ne se contente pas de ses acquis. La crise imposera d'ailleurs de redoubler les efforts en ce domaine. Conjointement à la valorisation de la Ville, de nouveaux événements d'envergure seront organisés hors saison. Mettre en valeur les produits locaux et le patrimoine culturel, repenser l'accueil des touristes, faire rayonner la destination golfique, font partie des projets qui seront mis en place. La Ville travaillera avec les services de la Région et la SNCF afin d'améliorer la desserte ferroviaire de la commune, ainsi que la liaison avec l'aéroport de Nice.



URBANISME PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE

Adopté en novembre 2018, le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) a tous les garde-fous pour éviter la densification de nos quartiers (50 % d'espaces verts et 70 % d'espaces libres). Il s'agit notamment de renforcer l'exigence d'espaces verts sur les grands terrains et de constituer des réserves foncières par quartier. Côté cadre de vie, une attention particulière est d'ores et déjà portée sur les éléments remarquables de notre patrimoine architectural et les arbres. La végétalisation du centre-ville sera renforcée avec la plantation de 300 arbres par an. La mise en œuvre de jardins partagés a, quant à elle, déjà commencé. En ce qui concerne le volet des logements sociaux et pour actifs, un programme de 150 logements sera réalisé annuellement.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES



C'est un travail permanent et exigeant qu'il faut mener, mais la Ville a pris à bras-le-corps la question de la transition écologique dans bien des domaines. Parmi ceux-ci, la création d'espaces végétalisés en centre-ville, l'augmentation des énergies renouvelables, l'installation de 100 % d'éclairage public en basse consommation, une réglementation renforcée concernant les paquebots polluants. Cible première : la jeunesse, auprès de laquelle un enseignement écologique sera mené, à l'exemple de la lutte contre le gaspillage et l'éducation au recyclage. Dans les cantines, nos enfants bénéficieront de repas 100 % bio. En ville, de nettes améliorations seront apportées au niveau des nouvelles mobilités : vélos, trottinettes...



CULTURE DE L'AMBITION



La Municipalité poursuivra bien entendu la politique culturelle déjà mise en place au cours de ces deux dernières années, tout en lançant de nouveaux projets : création d'un musée du Débarquement de Provence, d'un Conservatoire à Rayonnement Intercommunal, d'une Ludothèque au Centre Culturel, ainsi que d'une scène « Jeunes Talents » à la salle Félix Martin. L'acquisition de locaux permettra de multiplier les ateliers d'artistes. Côté animations, l'offre, qui sera renforcée, se monte déjà à plus de 300 événements annuels, dont le Festival des Jazz, les Rencontres de l'Avenir, le Festival de la Bande Dessinée, Lire en été, le Carnaval, les Festivals du Cinéma Populaire et de Provence, Les Live de Saint-Raphaël...



COMMERCE UNE NOUVELLE ATTRACTIVITÉ

Après avoir mis tous les moyens pour soutenir nos entreprises pendant la crise, continuer à dynamiser le commerce de proximité est une ambition constante de la Ville qui a mis en place un Office de commerce au service de l'ensemble des acteurs économiques. La Municipalité poursuivra également la flexibilité en matière de tarifs de stationnement et de nouvelles zones bleues ont déjà été créées en mai 2020. Un travail de fond sera mené pour faire venir des enseignes attractives en centre-ville. Le renforcement des animations commerciales et la lutte contre l'installation anarchique de grandes surfaces en périphérie de la commune, comptent au titre du plan d'actions de la Ville.



SPORT DE NOUVELLES STRUCTURES

Ville sportive, Saint-Raphaël souhaite développer davantage de nouvelles structures afin de répondre aux attentes de sa population mais aussi de ses associations sportives avec : une salle de judo (en cours de finalisation), un complexe pour le rugby, des tennis couverts et en terre battue réorganisés à Roland Garros, des terrains dédiés aux sports de raquette, un circuit pédestre et cycliste dans l'Estérel. La Ville se dotera d'une Académie des Sports et d'un Office des Sports. Des événements phares prendront place dans le paysage, à l'exemple de l'épreuve du Roc d'Azur dans l'Estérel, de la Spartan Race, d'un semi-marathon et d'un championnat de Jet Ski.



SOLIDARITÉS UNE OFFRE ÉTENDUE

L'allongement inédit de l'espérance de vie est un défi majeur qu'il y a lieu d'anticiper. Aussi, la Ville s'engage-t-elle à moderniser les Ehpad publics et à mener un travail de fond en matière de lutte contre l'isolement, d'aide aux aidants pour les maladies d'Alzheimer. Il sera procédé à la recherche systématique de nouveaux médecins en cas de fermeture d'un cabinet médical. L'hôpital bénéficiera d'un soutien de la Ville afin de maintenir sa qualité de soins. La rénovation du service des urgences sera entreprise.



AUTONOMIE FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ

La Ville est déjà très impliquée sur les questions de l'accessibilité. Pour exemple, l'installation du Handiplage sur Agay, en 2019. Un second équipement prendra place cette année à Beau Rivage. La Municipalité travaillera sur l'accessibilité des trottoirs, des passages piétons ou encore des bâtiments publics. Une commission sera spécialement chargée de l'inclusion des personnes handicapées, notamment des enfants, au niveau des écoles et des lieux de loisirs, en lien avec les associations. Aucun enfant ne pourra se voir refuser un accès à une activité scolaire ou parascolaire à cause de son handicap.



CITOYENNETÉ UNE VILLE PLUS PARTICIPATIVE

En prenant modèle sur les Conseils de quartier, dont les compétences seront élargies, la Ville créera des offices de consultation dans les domaines de la culture, du commerce et des sports. Des rencontres citoyennes avec le maire seront régulièrement organisées et les séances du Conseil municipal retransmises en direct sur le Facebook de la Ville. Une plateforme de consultation citoyenne verra le jour dès 2021.



MER VALORISER LE LITTORAL



Saint-Raphaël compte près de 30 kilomètres de côtes que la Municipalité entend bien valoriser avec la création d'une Direction Mer et Littoral, sous l'égide d'un élu, mais aussi la création d'un village d'entrepreneurs du nautisme et le développement de l'activité des professionnels participant au dynamisme du port. À l'étude, préparer aux métiers émergents de l'Économie Bleue, pourvoyeuse d'emplois dans un futur proche. De grands événements autour du nautisme verront le jour.



TRADITION UNE IDENTITÉ RAPHAËLOISE PRÉSERVÉE

Parce qu'il est important de connaître son histoire, Saint-Raphaël valorise son identité à travers de nombreuses fêtes traditionnelles,

ÉLECTIONS

des expositions ou encore la défense de la culture provençale. L'identité de la cité de l'Archange passe aussi par la Basilique dont la rénovation sera poursuivie. Après la publication d'un livre sur les demeures de la Belle Époque, un ouvrage sur les grandes personnalités venues à Saint-Raphaël est en cours de réalisation.



MÉMOIRE HONORER LES DÉFENSEURS DE LA LIBERTÉ



Saint-Raphaël défend avec engagement la mémoire de ceux qui ont donné leur vie à la Patrie au cours de l'histoire de France. Ainsi, de nombreuses cérémonies sont-elles organisées en ce sens, à l'exemple du 8 mai 1945, du 11 novembre 1918 ou du Débarquement de Provence. La Ville se penche aujourd'hui sur la création d'un monument dédié aux victimes du massacre d'Oran, aux disparus de la guerre d'Algérie et aux militaires tués lors des opérations extérieures.



CAVEM MUTUALISER LES SERVICES

Composée de 5 communes et de 120 000 habitants, la Communauté d'Agglomération est l'identité forte de l'Est-Var. Ses réalisations et ses projets structurants apportent une meilleure qualité de vie aux Raphaëlois. La Ville souhaite aller plus dans la mutualisation des services et de nouvelles compétences y seront transférées. Une coopération plus étroite sera menée avec les intercommunalités voisines afin de peser davantage face aux grandes métropoles.



FRÉDÉRIC MASQUELIER
MAIRE

EFFORT - MÉRITE - TRAVAIL

« Je dois vous dire l'immense fierté de mener le mandat que vous m'avez confié... Ce nouveau mandat sera appréhendé à travers les valeurs d'efforts, de mérite et de travail. »

VOTRE NOUVELLE MUNICIPALITÉ

CONSEIL MUNICIPAL FRÉDÉRIC MASQUELIER INVESTI

C'EST SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE SA DOYENNE, MADAME DEFLANDRE, QUE LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI À L'ESTÉREL ARENA, CE 23 MAI, POUR PROCÉDER À L'ÉLECTION DU MAIRE, DE SES ADJOINTS ET CONSEILLERS DÉLÉGUÉS. LA LISTE DE LA MAJORITÉ A OBTENU 32 VOIX, CONTRE 2 POUR L'OPPOSITION ET 5 BULLETINS BLANCS. POUR RAPPEL, LA LISTE DE FRÉDÉRIC MASQUELIER ÉTAIT ÉLUE LE 15 MARS DERNIER DÈS LE PREMIER TOUR AVEC PLUS DE 57 % DES VOIX.

LES ADJOINTS AU MAIRE ET LEURS DÉLÉGATIONS



JOSIANE CHIODI
PREMIÈRE ADJOINTE DÉLÉGUÉE
AUX FINANCES ET RESSOURCES
HUMAINES



GUILLAUME DECARD
ADJOINT DÉLÉGUÉ À LA CULTURE
ET À LA JEUNESSE
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL



**FRANÇOISE
DELAUNAY-KAIDOMAR**
ADJOINTE DÉLÉGUÉE À LA SANTÉ
ET AU GRAND ÂGE



STÉPHANE ISEPPI
ADJOINT DÉLÉGUÉ
À L'ÉCONOMIE



FRANÇOISE DUMONT
ADJOINTE DÉLÉGUÉE
À LA SÉCURITÉ
1^{RE} VICE-PRÉSIDENTE
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



MAXIME GRILLET
ADJOINT DÉLÉGUÉ AU CADRE
DE VIE ET À L'ENVIRONNEMENT



HAFIDA RAMI
ADJOINTE DÉLÉGUÉE AU SPORT



FRÉDÉRIC HEUDIARD
ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX
RELATIONS AVEC LES USAGERS
DU SERVICE PUBLIC



DANIÈLE LOMBARD
ADJOINTE DÉLÉGUÉE
À L'URBANISME



BERNARD SABY
ADJOINT DÉLÉGUÉ AU CONTRÔLE
DE GESTION ET À LA COMMANDE
PUBLIQUE



PATRICIA HAUTEUR
ADJOINTE DÉLÉGUÉE
À LA POLITIQUE SOCIALE



JEAN-FRANÇOIS DEBAISIEUX
ADJOINT DÉLÉGUÉ AU QUARTIER
DE BOULOURIS, AUX AFFAIRES
PATRIOTIQUES ET MILITAIRES



YVONNE ZUCCO
ADJOINTE DÉLÉGUÉE AUX
QUARTIERS D'AGAY,
DU DRAMONT, D'ANTHÉOR,
DU TRAYAS ET À L'IDENTITÉ
LOCALE



HERVÉ CHIRON
ADJOINT DÉLÉGUÉ AU QUARTIER
DE VALESCÛRE ET AUX RELATIONS
AVEC LES ASSOCIATIONS

ÉLECTIONS

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET LEURS DÉLÉGATIONS



SYLVIE BLANC
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DÉLÉGUÉE À L'ALIMENTATION ET
AU TRI DES DÉCHETS



MAX BOYER
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ
À L'ÉDUCATION



FABRICE MORENVAL
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ
À LA POLITIQUE DE L'AUTONOMIE
ET DE L'ACCESSIBILITÉ



CHANTAL ARNAUD
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DÉLÉGUÉE À LA CONDITION
ANIMALE



GÉRARD BONNAL
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ
AUX RELATIONS AVEC LES
CONSEILLERS DE QUARTIER



GINETTE CIFRE
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DÉLÉGUÉE AUX RELATIONS AVEC
LES ASSOCIATIONS SPORTIVES



NICOLAS MARTY
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ
À LA MER, AU LITTORAL ET AU
JURIDIQUE



FRANÇOISE MEYER
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DÉLÉGUÉE AU NUMÉRIQUE ET
À L'INFORMATIQUE



JACQUES GENOUX
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ
À LA POLITIQUE DES MOBILITÉS



ANNIE BEZIN
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DÉLÉGUÉE AUX VOISINS
VIGILANTS



FRÉDÉRIC TIBÉRI
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ
AUX GRANDS ÉVÉNEMENTS
SPORTIFS



MICHEL KAIDOMAR
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ
AU NAUTISME



YOLANDE LOPEZ
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DÉLÉGUÉE AUX ASSOCIATIONS
CULTURELLES



BRIGITTE JEANPERRIN
CONSEILLÈRE MUNICIPALE



ELODIE MARCANDELLA
CONSEILLÈRE MUNICIPALE



JEAN-PHILIPPE GIRARDIN
CONSEILLER MUNICIPAL



ELENA JACQUOT
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION

LISTE CHRISTOPHER PÉCOUL (2 SIÈGES)
CHRISTOPHER PÉCOUL
MARIE DEFLANDRE

LISTE PIERRE CORDINA (2 SIÈGES)
PIERRE CORDINA
JOËLLE DUBOIS-MOUGIN

LISTE CATHERINE THIEL (2 SIÈGES)
CATHERINE THIEL
FRANÇOIS CHAPON

LISTE SANDRINE HACQUARD (1 SIÈGE)
SANDRINE HACQUARD

ÉLECTIONS



« Nous sommes face à une grande responsabilité, celle de faire revivre notre pays, notre ville, et celle d'aider chacun de ceux dont la vie sera définitivement bouleversée.

C'est donc avec beaucoup de gravité que je prends mes fonctions avec, comme objectif, d'être à la hauteur de l'enjeu. »

FRÉDÉRIC MASQUELIER

ÉCONOMIE

S'ENGAGER

L'INTERVIEW DU MAIRE SUR LE DISPOSITIF FINANCIER

« L'action pendant la phase de confinement a été totale. »

UN FONDS DE SECOURS DE 500 000 EUROS, EXONÉRATION DES LOYERS, DES DROITS DE TERRASSES, OU DES TAXES SUR LES ENSEIGNES PERÇUS PAR LA VILLE, GRATUITÉ DU STATIONNEMENT... FRÉDÉRIC MASQUELIER REVIENT SUR LES MESURES FINANCIÈRES DÉJÀ PRISES SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE.

Monsieur le Maire, quelles ont été vos premières démarches pour faire face à cette crise sans précédent ?

Pour une action coordonnée avec l'ensemble des acteurs impliqués, j'ai voulu tout d'abord rencontrer le président du Tribunal de Commerce, les représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de l'Union Patronale du Var et des commerçants, le président du Syndicat des Hôteliers, les directeurs des banques et des négociations avec les bailleurs privés sont engagées. Des liens permanents sont maintenus avec le président du Conseil départemental et de la Région Sud, afin de bénéficier des plans d'aides départementaux et régionaux pour notre territoire.

Vous avez saisi le Préfet à de nombreuses reprises, notamment en matière de réouvertures...

Des requêtes ont, à chaque fois, été adressées au Préfet pour la réouverture des marchés et des plages, mais aussi pour accorder plus de droits à nos plagistes, pour relancer les activités nautiques ou pour lui demander de simplifier les procédures de transactions immobilières en accélérant l'étude des déclarations d'intention d'aliénation (DIA) plutôt qu'en les ralentissant.

Vous avez également fait des propositions au niveau ministériel ?

Oui. J'attends d'ailleurs un retour sur ces propositions remises directement à la ministre de la Cohésion des Territoires et des relations avec les collectivités territoriales, tendant à utiliser l'argent de la pénalité des logements sociaux pour un accompagnement encore plus fort de ceux qui en auraient besoin. J'ai réaffirmé cette demande auprès de notre Député rencontré récemment.

Les agents de la Ville ont été grandement mis à contribution...

C'est dans cette même logique d'activation, j'ai demandé aux agents de la commune de sortir des schémas traditionnels avec pour

seule ligne de conduite d'être tournés vers nos concitoyens, de simplifier les démarches, de développer les guichets uniques et de mobiliser toutes leur énergie vers la résolution de cette crise.

Est-ce que le déconfinement marque la fin de la crise ?

Le plus dur reste à faire car il ne faut pas croire que le déconfinement marquerait la fin de la crise. Il faudra être courageux, endurant, patient et résistant. Les conséquences de la crise se font déjà sentir pour beaucoup de commerçants dont l'activité ne repart que très lentement, et les professionnels du tourisme, bars, hôtels, restaurants et campings sont encore dans l'incertitude la plus absolue avec des craintes justifiées sur leur avenir. Il ne faut jamais oublier que derrière ces vocables de bars, hôtels, restaurants, campings, ce sont des vies qui sont en jeu.

« Il faudra être courageux, endurant, patient et résistant. »

Comment s'inscrit votre action dans les mois à venir ?

Pour l'avenir, je serai avec mes élus entièrement tournés vers le renforcement des actions pour passer la crise. Sur le plan de la méthode, nous partirons, notamment, du résultat de l'enquête que nous avons lancée. J'ai, également, demandé aux services de la Ville des études précises, avec des chiffres, concernant l'impact de la crise sur chaque activité, sur chaque commerce, sur chaque catégorie de citoyens.

Et parmi les mesures concrètes ?

Sur le plan économique, des mesures financières ont été immédiatement engagées comme l'exonération des droits de terrasses, ou de taxes sur les enseignes, l'exonération

de loyers perçus par la Ville, et un fonds de secours de 500 000 euros a été engagé pour aider ceux qui ont tout perdu. La gratuité du stationnement a été ordonnée à la Régie des Parkings, le centre-ville a été quadrillé en zone bleue pour faciliter l'accès aux commerces, une réflexion est lancée sur la politique du stationnement en parcs pour des propositions fortes dès la rentrée.

Et concernant l'investissement ?

L'investissement doit, en effet, être soutenu afin de maintenir la Ville compétitive face aux autres villes qui vont, également, tout faire pour s'en sortir. Il ne faut pas prendre du retard en ce domaine. Des économies supplémentaires de fonctionnement à celles prévues seront évidemment nécessaires et un plan très ambitieux sera prochainement présenté en ce sens.

Votre objectif ?

Sortir de cette crise en évitant l'écrasement de certains, aider chacun à s'en sortir et à rebondir. Il s'agira de mobiliser tous les moyens nécessaires car la situation est catastrophique pour beaucoup d'entreprises. Nous travaillerons donc sur tous les schémas, sans tabous ; et nous refuserons les demi-mesures technocratiques. Face à une crise qui a frappé de manière inégale chacun d'entre nous, j'affirme, en effet, qu'il faudra des mesures inégalitaires de relance ; et que certains devront avoir des compensations plus importantes que d'autres. Tout le monde comprendra que la situation de l'agence de voyages, n'est pas celle du coiffeur ou des grandes surfaces alimentaires.

Qu'avez-vous envie de dire aux Raphaëlois ?

« Je vous connais et je sais combien chacun d'entre vous est capable d'engagement. Nous sommes fiers de notre ville et avons la chance de vivre à Saint-Raphaël. Notre ambition sera non seulement de retrouver notre vie mais encore de poursuivre le chemin sur lequel nous avons commencé à travailler depuis deux ans et demi. Ne lâchons rien ! »



*« Ce sont des vies
qui sont en jeu. »*

DES CONCEPTS ORIGINAUX ET NOVATEURS!



▲ SLAM V KUSTOM PAINT

Slam et V portent l'art du custom avec un talent peu ordinaire. Vous avez des idées, quelles qu'elles soient, venez les concrétiser ici, dans leur atelier de la rue Charaboïs. Slam est passé maître dans le custom moto, de toutes marques, de tout genre, du chopper à la Harley, en passant par Ducati, depuis ses 17 ans. Rien ne l'arrête et tout l'intéresse sous la magie du pistolet ou de l'aérographe : réfrigérateur, planche de surf, paddle, casque... En fait, à l'image de V qui s'attache à détourner bon nombre d'objets de décoration, avec finesse et goût. Des pièces uniques, destinées à rejoindre votre salon, votre cuisine ou la chambre à coucher. D'ailleurs, certains architectes du territoire font déjà appel à eux. Ouvert depuis janvier dernier, l'atelier vaut le détour !

68 rue Charaboïs - Du mardi au samedi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 - Tél. : 06 19 01 20 28 - Facebook : Slam Kustom Paint
Instagram : V_Kustom_Paint - www.slamvkustom.com

▼ KOKOON

Raphaëlois de souche et commerçants dans l'âme, Sabrina et Laurent ont choisi Saint-Raphaël pour ouvrir leur deuxième magasin indépendant de l'enseigne Kokoon. Spécialisé dans la vente aux particuliers et aux professionnels de matériels, accessoires et alimentation pour animaux domestiques, on y retrouve plus de 5 000 références ! « *Nous sommes des commerçants de proximité, notre force c'est le conseil. Pour nous, c'est un service primordial, c'est ce qui fidélise notre clientèle* ». 220 m² agencés par univers : alimentation, hygiène, dressage, sellerie... dédiés aux besoins de vos chiens, chats, oiseaux, rongeurs, animaux de basse-cour, poissons, reptiles. Le tout à prix réduits, le magasin bénéficiant de tarifs négociés permanents.

1040, bd Jean-Moulin - Du mardi au samedi de 9 h 30 à 18 h 30 non-stop
Tél. 04 22 73 15 62 - montauroux@kokooshop.com



TENDANCES, ÉCORESPONSABLES, INSPIRÉS... LES COMMERCE RAPHAËLOIS NE MANQUENT PAS DE SEL ET ENCORE MOINS D'IDÉES ! DE NOUVEAUX LIEUX QUI SE DISTINGUENT POUR LEUR CONCEPT, LEUR ORIGINALITÉ OU LEUR VOLONTÉ D'OFFRIR DE NOUVEAUX SERVICES VOIENT LE JOUR À SAINT-RAPHAËL. PETIT TOUR D'HORIZON...

COMMERCE



▼ EVANESCENCE COIFFURE

Passionnée de coiffure depuis 15 ans, Chloé, coiffeuse visagiste, œuvre avec douceur et dynamisme dans son salon situé à quelques pas de la place Lamartine. Dans cet espace de 80 m², à la fois sobre et moderne, elle met tout son savoir-faire et ses talents créatifs, au service de sa clientèle. Des coupes aux couleurs, en passant par la création de chignons dont elle est une spécialiste, la réalisation de lissage brésilien ou encore la pose d'extensions, elle prend le temps d'écouter les attentes et les besoins de chacun de ses clients. Le tout, à tarifs compétitifs, pour permettre à tous de se faire plaisir en revenant plus souvent !

44, Avenue Frédéric Mistral - Ouvert non-stop : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9 h 30 à 18 h 00 - Sur rdv - Tél. 09 51 50 36 79

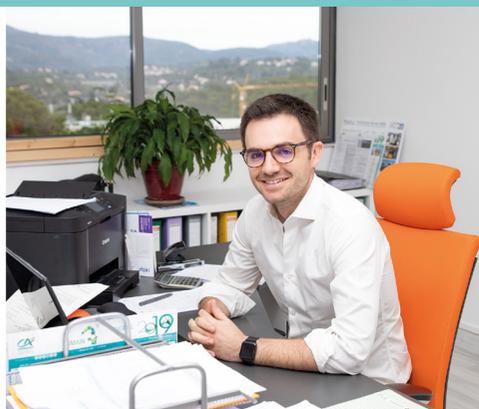
Facebook : Evanescence Coiffure

▲ MADAME BOHÈME

Au cœur de la rue Gambetta, Laurence Barbero a créé un concept store au caractère innovant pour des « afternoon tea » à la fantaisie « so british » ! Un salon de thé aux somptueux décors floraux qui invite aux pauses gourmandes et raffinées, notamment en présence d'un pianiste les mercredis, vendredis et samedis après-midi. Sur place, on trouve également une fleuristerie pour réaliser bouquets et compositions à emporter, ainsi qu'un service de décoration et de création d'événements sur mesure (mariage, baby shower, anniversaire, baptême, communion...) pour accompagner et organiser tous les aspects pratiques et organisationnels de vos projets.

42, rue Gambetta - Salon de thé et fleuriste : du mardi au samedi, de 9 h 00 à 18 h 00 - Tél. 04 83 73 55 55 - Événementiel, sur rdv : du mardi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 - Tél. 07 57 07 83 49
events@madameboheme.com - www.madameboheme.com





**AMEDEO
CONTENTIEUX
RECouvreMENT**

Recouvrement amiable et judiciaire de créances (civile, commerciale, locative, charges de copropriété)

Parc d'activités Epsilon II
Epsicod A2
66, avenue Thalès
Port. 06 74 23 47 20
@ m.amedeo@acrecouvrement.fr



**DESIGNES
IMMOBILIER**

*Agence immobilière
Transaction - viager*

144, rue Charles Hatrel
Tél. 04 83 12 06 58
@ agence@desvignes-immobilier.com
www.desvignes-immobilier.com

HORIZONS
*Bilan d'orientation scolaire
(à partir du lycée)
Bilan d'évolution professionnelle*

Port. 06 77 11 21 29
@ d.hawadier@horizons-var.fr
www.horizons-var.fr
f Horizons orientation scolaire
et evolution professionnelle
horizons_bydomitille



**JESSICA LAURE
CRÉATION**

*Artisane commerçante
Créations de bijoux avec les éléments
Swarovski*

152, avenue Valescure
Port. 06 28 57 48 86
@ jessi179@hotmail.fr
f Jessica Cristal



MURIEL PANIGHI

*Sophrologue certifiée
Accompagnement à tout âge vers
le bien-être. Gestion du stress, des
émotions, de la douleur*

168, boulevard Christian Lafon
Port. 06 72 68 89 49
@ muriel.panighi@sfr.fr
www.murielpanighisophrologue.fr
f Panighi-sophrologue

TICKET COFFEE

Restauration

90, avenue Victor Hugo
Tél. 09 83 64 25 91
@ ticketcoffee83700@gmail.com
f Ticket_Fcj



BOCAGE

*Commerce de détail de chaussures,
maroquinerie, accessoires*

148, rue Jean Aicard
Tél. 09 87 01 74 29
www.bocage.fr
f bocage Saint Raphael
@ bocagesaintraphael



**VOUS SOUHAITEZ PARÂÎTRE
SUR CETTE PAGE ?**

**CONTACTEZ LE SERVICE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DE LA CAVEM**

624, CH. AURÉLIEN CS 50 133
83 707 SAINT-RAPHAËL CEDEX
TÉL. 04 94 82 64 45 (ligne directe)
deveco@cavem.fr

**VILLE DE SAINT-RAPHAËL:
SERVICE COMMERCE ET ARTISANAT**

89, PLACE SADI CARNOT
TÉL. 04 94 52 62 30
commerce-artisanat@ville-saintraphael.fr



RESTAURATION

DES TERRASSES PLUS GRANDES CETTE SAISON

EN PIÉTONNISANT 3 RUES DU CENTRE, LA VILLE A OFFERT AUX RESTAURATEURS ET DÉBITS DE BOISSONS LA POSSIBILITÉ D'ÉTENDRE TEMPORAIREMENT LEURS TERRASSES AFIN D'AUGMENTER LE NOMBRE DE TABLES ET AINSI LEURS RECETTES. UNE INITIATIVE EXCELLEMMENT REÇUE PARMIS LES PROFESSIONNELS QUI, LE 2 JUIN DERNIER, ROUVRAIENT LEURS ÉTABLISSEMENTS APRÈS DEUX MOIS DE FERMETURE.

Dès l'annonce de la fermeture des établissements, Frédéric Masquelier engageait des mesures financières à effet immédiat, à l'exemple de l'exonération des droits de terrasses ou des taxes sur les enseignes. Une manière concrète d'accompagner alors un secteur économique à l'arrêt et dans l'incertitude. Anticipant la réouverture des restaurants et des cafés le 2 juin, la Ville prenait des arrêtés de création de zones piétonnes dès le 28 mai; consciente de la nécessité de devoir améliorer les activités économiques et l'animation du centre durant la période estivale.

Une satisfaction partagée

Le choix s'est porté sur 3 secteurs : le Veillat, avec la contre-allée du boulevard Général de Gaulle, le Vieux-Port, avec la rue Thiers, la vieille ville, avec la rue Charaboïs. 3 zones sur lesquelles se déploient aujourd'hui, et jusqu'au 30 septembre, quelque 20 commerces, créant une formidable animation. Pour tous les dirigeants d'établissements, la satisfaction est totale.

Les plagistes rassurés

N'ayant pu ouvrir en début de saison estivale, les restaurants et bars de plage ont subi des pertes financières importantes. Afin que tout un pan de l'économie touristique ne s'en trouve affecté, la Ville a pris des

mesures spécifiques pour les aider. Ainsi, une autorisation exceptionnelle de poursuivre l'activité au-delà du 15 octobre a été demandée au préfet par le maire. Dans un même temps, la Ville a sollicité les services de l'État pour la prolongation d'un an de la concession des plages naturelles du Veillat, de Boulouris, du Dramont, de Camp Long et de la Baumette, arrivant à échéance le 31 décembre prochain. Cette requête a été motivée par le fait que les délais imposés par les procédures administratives, nécessaires à l'obtention d'une nouvelle concession, sont trop importants pour permettre une exploitation des lots de plage pour la saison 2021. Des initiatives qui ont été saluées par l'ensemble du secteur.



BARBARA ET FABIEN

RESTAURANT « CHEZ GASTON »
RUE CHARABOÏS

« Nous sommes vraiment contents de cette décision de transformer notre rue en zone piétonne. Nous n'attendions que ça. Cela nous permet d'accueillir plus de monde, autant le midi que le soir. En plus, ça fait vraiment vivre le coin. »



+ 20
professionnels
concernés



3
nouvelles zones
piétonnes



SOLIDARITÉS

SANTÉ

158 500 MASQUES DISTRIBUÉS AUX RAPHAËLOIS



30
agents communaux requis
pour la distribution

C'ÉTAIT UN ENGAGEMENT FERME DU MAIRE : CHAQUE RAPHAËLOIS RECEVRAIT UN MASQUE AU MOMENT DU DÉCONFINEMENT. UNE CAMPAGNE MENÉE DE MAIN DE MAÎTRE PAR LES ÉQUIPES DE LA VILLE A PERMIS DE DISTRIBUER 158 500 MASQUES EN UN TEMPS RECORD.

Alors qu'une première opération de distribution en boîte aux lettres se déroulait du 30 avril au 7 mai pour nos seniors, une seconde démarrait pour la population de moins de 75 ans, du 13 au 18 mai, sur 9 sites répartis sur la commune. Les personnes ne pouvant se déplacer ont pu composer **le numéro vert gratuit (0 8000 83700)** afin de trouver une solution de livraison. Au cours de cette campagne, et d'autres, 158 500 masques alternatifs (en tissu lavable et réutilisable) sont venus équiper la population mais aussi la rassurer. Il est rappelé de ne pas jeter ses masques sur la voirie, trottoirs, parkings et plages. La Ville conserve, en outre, un stock permanent de 100 000 masques.

DÉPISTAGE COVID-19 PRÈS DE 1 000 PERSONNES TESTÉES

AU PLUS FORT DE LA PANDÉMIE ET ENSUITE, DEUX STRUCTURES ONT PERMIS À NOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE PRATIQUER LA DÉTECTION DU GÉNOME DU VIRUS, GRÂCE À LA RÉACTIVITÉ DE LA VILLE.

Avec le précieux concours des docteurs Laborde, Gras et De Cintaz, la Ville a impulsé l'ouverture d'un centre de diagnostic et d'un drive test au Palais des congrès. Ce site recevant également les dons en matériel et équipements (masques, gel hydroalcoolique) pour les personnels soignants. Parallèlement, un autre drive test était organisé sur le parking du lycée Saint-Exupéry, à l'initiative du laboratoire Bioesterel-Biogroup. Du 27 avril au 29 mai, près de 1 000 personnes ont été testées et depuis plus d'un mois aucun cas de la maladie Covid-19 n'a été relevé sur le territoire.

INFO: Depuis le 27 mai, le centre de diagnostic et le drive test installés au Palais des congrès sont temporairement fermés. Par contre, la distribution des équipements aux professionnels de santé (masques, gel hydroalcoolique) est maintenue dans les mêmes conditions. Le drive test organisé par le laboratoire Bioesterel-Biogroup sur le parking du lycée Saint-Exupéry continue, quant à lui, sur rendez-vous <http://www.bioesterel.fr>. Enfin, il est rappelé que les personnes présentant des symptômes de la maladie Covid-19 doivent consulter leur médecin traitant ou le SAMU (15).



ENTREPRISES

MESURES ET AIDES SOCIO-ÉCONOMIQUES



500 000 €
Fonds d'aides
socio-économiques



2
types d'aides
financières

DANS CE CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE, LA SITUATION ÉCONOMIQUE S'EST FORTEMENT DÉGRADÉE. LA VILLE, SOUCIEUSE DE GARDER L'ÉQUILIBRE FINANCIER DES ENTREPRISES QUI SIÈGENT SUR LA COMMUNE, A FAIT LE CHOIX D'ALLOUER UNE ENVELOPPE BUDGÉTAIRE. UN FONDS D'AIDES SOCIO-ÉCONOMIQUES D'UN MONTANT GLOBAL DE 500 000 EUROS EST MOBILISÉ.

Ce plan, initié par Frédéric Masquelier, vient soutenir la trésorerie, mais aussi prévenir la faillite et sauver des emplois. Ainsi, la Ville, en lien notamment avec le Tribunal de Commerce, propose 2 types d'aides financières de manière urgente et exceptionnelle aux travailleurs indépendants (commerçants, artisans, professions libérales) en fonction de la difficulté rencontrée.

À qui s'adressent ces aides ?

- Aux entreprises identifiées par le service commerce et artisanat de la Ville ou ayant directement pris contact auprès du Centre Communal d'Action Sociale.
- Aux entreprises orientées par le Tribunal de Commerce.

Sous quelles formes ?

- **Pour les entreprises rencontrant des difficultés et dont la viabilité n'est pas engagée :**
 - Soit une garantie municipale (banque, bailleurs...),
 - Soit un soutien financier (aides financières diverses selon les situations).
- **Pour les entreprises dont la viabilité est engagée :**
 - Une aide économique à caractère social en fonction des besoins du foyer et proposition d'un accompagnement plus global en fonction des problématiques rencontrées.

Comment procéder ?

Les demandeurs remplissent un formulaire et sont reçus immédiatement par les travailleurs sociaux du CCAS pour une connaissance/évaluation globale de la situation, sur le plan personnel et professionnel. Les travailleurs sociaux soumettent ensuite le dossier à la commission socio-économique qui se réunit de manière hebdomadaire. La commission comprend un membre du tribunal de commerce (Président du Tribunal ou son représentant), un membre du service commerce, la première adjointe de la Ville, les deux élus de la Municipalité (délégations action sociale et commerce de la Ville), deux travailleurs sociaux du CCAS.

IMPORTANT !

En lien avec le Tribunal de Commerce, l'association APESA propose aux entrepreneurs une aide psychologique avec 10 séances gratuites. Une cellule de prévention se tient tous les jeudis matin pour les entreprises au Tribunal de Commerce et sur rendez-vous.

Lorsque la situation présente une nécessité absolue d'octroyer une aide alimentaire, une commission d'urgence est mise en place au sein du CCAS afin de pouvoir répondre rapidement aux besoins.

Centre Communal d'Action Sociale - 125 rue Jules Ferry - Tél. : 04 94 19 51 20 - Courriel : ccas@ville-saintraphael.fr

Service Commerce et Artisanat - 89 place Sadi Carnot - Tél. : 04 94 52 62 30 - Courriel : commerce-artisanat@ville-saintraphael.fr

Greffe du Tribunal de Commerce - 272 rue Jean Jaurès - 83600 Fréjus - Tél. 0 890 36 19 50

POUBELLES ORANGE : ESSAI TRANSFORMÉ !

EN OCTOBRE 2019, LA VILLE METTAIT EN PLACE, À TITRE EXPÉRIMENTAL, UNE COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX POUR LES PARTICULIERS. INITIÉ AU QUARTIER DE VALESCURE, LE SUCCÈS DE L'OPÉRATION NE S'EST PAS LAISSÉ ATTENDRE ! DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL, LE DISPOSITIF S'EST ÉTENDU AUX QUARTIERS DE BOULOURIS ET DU DRAMONT. UN RÉEL SERVICE EN PORTE-À-PORTE, OFFRANT AUX RAPHAËLOIS QUE SOIENT ACHÉMINÉS GRATUITEMENT LEURS RÉSIDUS VERTS JUSQU'À LA DÉCHETTERIE AFIN D'Y ÊTRE RECYCLÉS.



Conscient qu'il est parfois difficile de se rendre à la déchetterie avec ses végétaux, Frédéric Masquelier avait appelé de ses vœux ce nouveau service de ramassage à domicile. Afin de l'offrir au plus grand nombre, il sera généralisé, d'ici janvier 2021, à tous les quartiers de la commune. Entre les mois de janvier et mars, les agents du groupe Pizzorno ont procédé à la distribution de 2 400 bacs roulants de 340 litres auprès des riverains de Boulouris et du Dramont. Une campagne similaire s'est déroulée en mai et juin sur les quartiers d'Agay, Anthéor et Le Trayas. À noter que le secteur du centre-ville sera desservi du 1^{er} juillet au 30 septembre (collecte à partir du lundi 5 octobre). Le secteur nord de la ville se verra équipé du 1^{er} octobre au 31 décembre (collecte à partir du jeudi 7 janvier 2021). Les résidences collectives et les habitations collectées en point de regroupement, ne sont pas concernées par ce nouveau dispositif.

Des déchets verts revalorisés

2 véhicules spécifiques, type bennes à ordures, et 6 agents sont dédiés à cette collecte spécifique. Après la phase de ramassage, vient le temps du recyclage. Pour limiter la pollution, les végétaux sont conduits à la déchetterie municipale pour y être broyés, puis acheminés vers une unité locale de traitement pour être revalorisés sous forme de compost. Totalement gratuit pour les usagers, le coût de la collecte de ces végétaux est pris en charge par la CAVEM. Un service qui permet une meilleure gestion des déchets verts pour un montant maîtrisé de 150 euros la tonne.

 **9 000**
bacs orange desservis
d'ici 2021 sur la commune

 **6 555**
tonnes de déchets verts
traités en déchetterie

LES BACS SONT DÉDIÉS À RECEVOIR UNIQUEMENT LES DÉCHETS ISSUS DE L'ENTRETIEN DES JARDINS, TONTE DE PELOUSE ET GAZON, FEUILLES ET FLEURS MORTES, ÉLAGAGES ET BRANCHAGES JUSQU'À 8 CM DE DIAMÈTRE ET 1 M DE LONG.

POUR LES QUARTIERS DÉJÀ POURVUS, LA COLLECTE SE DÉROULE LE MATIN, LES JOURS SUIVANTS :

MARDI : VALESCURE MERCREDI : BOULOURIS, LE DRAMONT VENDREDI : AGAY, ANTHÉOR, LE TRAYAS*

(*à partir du 3 juillet).

ENCOMBRANTS 300 TONNES COLLECTÉES EN MAI

Annulée lors du pic de la pandémie Covid-19, la collecte des encombrants a repris de plus belle début mai. Résultat, 300 tonnes de monstres ont été collectées par les équipes Pizzorno sur le mois, contre 100 habituellement. Sur une année, le poids dépassant largement les 1 000 tonnes. Pour une collecte efficace et réglementée, la Ville rappelle que les dates de dépôts doivent être impérativement respectées. Une réglementation rigoureuse qui fait de Saint-Raphaël une ville propre et à l'environnement préservé.



DES DRONES DÉDIÉS À L'ASSISTANCE ET À LA PRÉVENTION

UNE VILLE SÉCURISÉE ÉTANT LA GARANTIE DE L'ORDRE, LA COMMUNE FAIT LE CHOIX D'INVESTIR SANS CESSER DANS DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS, NOTAMMENT CEUX RELEVANT DES DERNIÈRES TECHNOLOGIES. DÉJÀ ÉQUIPÉE DE 34 CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION SUR LE TERRITOIRE, UNE CENTAINE SUPPLÉMENTAIRE ÉTANT PRÉVUE DANS LES PROCHAINES ANNÉES, SAINT-RAPHAËL SE DOTE AUJOURD'HUI DE DRONES AVEC POUR SEULS MOTS D'ORDRE : ASSISTANCE, SURVEILLANCE DE L'ESPACE PUBLIC ET SECOURS.



10 000 €

achat drones et formation
des agents



34

caméras sur la ville



150

caméras prochainement
déployées dans les quartiers



59

Effectif police municipale

Les drones de la police municipale ont été livrés en mai dernier. Comme le précise le Maire : « *Nous ne sommes pas là pour surveiller les gens mais pour protéger leur vie, et la règle sera le respect de la vie privée de chacun. Cela ne fonctionnera qu'ainsi.* » Pour entrer plus en détail dans le sujet, la mission première des drones sera l'observation générale des grandes manifestations organisées par la Ville, comme les concerts ou d'autres animations réunissant un nombreux public. À cela, s'ajoute l'assistance à la recherche aux personnes, aussi bien sur mer que sur terre, notamment celles qui se perdent dans l'Estérel. La brigade des drones pourra également être requise par les services de l'État pour certaines missions judiciaires nécessitant d'avoir une vision

globale d'une scène, tel un accident grave de véhicules.

Une formation et une réglementation rigoureuses

3 agents de la police municipale ont intégré la brigade. Préalablement, une formation complète de 10 jours au télé-pilotage leur a été donnée avant de recevoir leur diplôme par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC). L'utilisation des drones est placée sous la réglementation européenne, spécifique et rigoureuse, la dernière datant d'avril 2020. Pour le respect des libertés individuelles, chaque vol est soumis à l'autorisation du Préfet. Les drones voleront uniquement dans le strict cadre de la loi et des obligations liées au respect de la vie

privée. Pour des questions de sécurité, les drones ne peuvent pas voler directement au-dessus d'une foule, mais peuvent envoyer un message à une personne ou un groupe d'individus.

Épauler le CCFF

Parce que le feu est l'ennemi numéro « un » et permanent du massif en saison estivale, la prévention reste l'une des préoccupations permanentes de la Ville qui voit dans le Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF) un moyen de surveillance efficace contre les risques d'incendies. Désormais, les équipes pourront aussi compter sur l'assistance d'un drone pour renforcer cette protection permanente si précieuse de l'Estérel.

AUTONOMIE



HANDIPLAGE

UN NOUVEL ESPACE À BEAU RIVAGE

APRÈS AGAY L'ANNÉE DERNIÈRE, UNE SECONDE PLAGE EST MISE À DISPOSITION DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE SUR LE SECTEUR DE BEAU RIVAGE, EN CENTRE-VILLE, DÉBUT JUILLET. LA CONCRÉTISATION D'UNE PROMESSE FORTE QUI ENGAGE À RENDRE LES ESPACES PUBLICS ACCESSIBLES À TOUS. LABELLISÉ HANDIPLAGE, CE NOUVEAU SITE A ÉTÉ PORTÉ PAR FABRICE MORENVAL, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À LA POLITIQUE DE L'AUTONOMIE ET DE L'ACCESSIBILITÉ.

Saint-Raphaël peut être fière d'être la seule ville de France à compter 2 sites Handiplage sur son territoire; les deux seules structures adaptées du Var-Est et du Var-Alpin. D'ailleurs, sitôt son ouverture faite, Agay recevait le Prix de l'accessibilité. Beau Rivage se voit labellisé pour l'heure « 3 bouées »; le système « Audioplage » étant en cours d'étude. Pour le respect des règles sanitaires, la plage de galets ne pourra accueillir que 60 personnes maximum sur la journée. Comme sur Agay, du personnel formé par l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) encadrera les personnes. Côté stationnement, aux trois places PMR existantes sur le parking Beau Rivage, s'en ajouteront 8 autres.

Ensemble pour une ville inclusive

Lors du dernier conseil municipal, Fabrice Morenval, conseiller municipal délégué à la politique de l'autonomie et de l'accessibilité, présentait la délibération portant sur la convention devant être signée entre

la Ville et l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH). Une convention dénommée « Ensemble pour une ville inclusive » dont l'objectif est de s'appuyer sur l'expertise de l'association, engagée depuis plusieurs décennies sur:

- La prise en compte des besoins spécifiques des élèves en situation de handicap;
- Le parcours de formation des jeunes en situation de handicap;
- Le soutien aux familles d'enfants en situation de handicap;
- Le conseil pour la mise en accessibilité des espaces publics;
- La réflexion autour de l'habitat inclusif.

Pour devenir une ville modèle, Saint-Raphaël mobilise toutes les énergies afin que « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » soient dorénavant un principe. Avec un mot d'ordre impératif: tous les enfants doivent pouvoir être scolarisés en milieu ordinaire et bénéficier d'activités périscolaires quel que soit le handicap.



HANDIPLAGE AGAY EN CHIFFRES :

Pour la saison 2019, 8500 personnes ont fréquenté le site d'Agay. On compte 850 mises à l'eau au total. 400 en juillet et août, 450 en septembre.

LA VIE

DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 1^{er} conseil municipal de la nouvelle Municipalité



LE PREMIER CONSEIL MUNICIPAL POST CONFINEMENT S'EST DÉROULÉ LE 23 MAI DERNIER À HUIS CLOS. UNE SÉANCE NOURRIE DE 95 DÉLIBÉRATIONS, LESQUELLES, OUTRE L'INVESTITURE DE FRÉDÉRIC MASQUELIER, PERMETTENT DE POURSUIVRE ACTIVEMENT L'ACTION MUNICIPALE COMME SOUHAITÉ PAR LE PREMIER MAGISTRAT. PARMİ CES DÉLIBÉRATIONS...

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un premier jardin collectif en septembre

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Ville a lancé le projet de création de jardins collectifs, à destination de Raphaëlois ne disposant pas de terrain cultivable. Le premier de ces jardins verra le jour en septembre prochain au Peyron. Une volonté municipale qui revêt une dimension sociale, environnementale, économique et éducative. Acte fondateur du projet, une convention est en cours de signature entre la Ville et la Cavem pour la mise à disposition de la parcelle, propriété de la communauté d'agglomération, située au Peyron. Mis en sécurité, le site sera équipé dans le respect de la réglementation, notamment au regard de l'urbanisme. Ce jardin collectif s'épanouira sur 2500 m² et comportera 14 parcelles individuelles de 20 à 40 m². 1 parcelle de jardin partagé de 80 m², mise à disposition d'une association, comptera 1 espace détente pour permettre aux jardiniers amateurs de se retrouver et d'échanger en toute convivialité.

PLAGES

Prolongation de la concession

La concession des plages naturelles du Veillat, de Boulouris, du Dramont, de Camp Long et de la Baumette, arrivant à échéance le 31 décembre prochain, et afin de ne pas pénaliser davantage les exploitants qui n'ont pu ouvrir en avril et mai, la Ville a demandé aux services de l'État une prolongation de la durée de la concession pour une durée d'un an. Cette initiative de la Ville repose sur le fait que les délais imposés par les procédures administratives, nécessaires à l'obtention d'une nouvelle concession, sont trop importants pour permettre une exploitation des lots de plage pour la saison 2021. Une fois la prolongation obtenue par l'État, des avenants seront conclus avec les bénéficiaires des lots de plage afin de leur permettre de poursuivre leur activité saisonnière dans les meilleures conditions.

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

UNE MAJORITÉ EN ACTION

Le 15 mars dernier, vous êtes plus de 57 % à nous avoir accordé votre confiance, à avoir souscrit à nos 177 propositions pour la Ville de Saint-Raphaël. Nous vous en remercions et nous nous sommes mobilisés, sous l'impulsion de notre Maire, Frédéric MASQUELIER, dès le premier jour, pour nous montrer dignes de votre confiance.

Ensemble, nous avons préparé toutes les mesures pour faire face à la crise sanitaire: mobilisation des agents pour assurer la continuité des services publics, ouverture d'un numéro vert, achats de masques, création d'un centre de diagnostic du COVID-19, adaptation des établissements scolaires...

Ensemble, nous avons préparé le premier conseil municipal pour qu'il nous permette de ne pas perdre de temps et de concrétiser d'ores et déjà les premières mesures: là où beaucoup de villes n'ont procédé qu'à l'élection de leur maire lors de ce premier conseil municipal, à Saint-Raphaël, nous avons près de 94 points à l'ordre du jour.

Ainsi, dès ce premier conseil, nous avons pu lancer la concrétisation des jardins partagés et notre grand projet d'une ville qui inclut mieux les personnes handicapées. Nous avons également adopté les premières mesures d'accompagnement de l'économie locale avec, par exemple, le vote d'un abattement sur la taxe de publicité qui représente un coup de pouces aux artisans et petits commerçants à hauteur de plusieurs dizaines milliers d'euros. Nous sommes également l'une des premières Villes à avoir ajouté le COVID-19 à nos clauses d'annulation pour inciter les événements culturels à se reprogrammer le plus rapidement possible en sachant qu'ils seront remboursés si l'épidémie ne permet pas d'assurer la représentation. Nous avons aussi rappelé notre priorité donnée à la jeunesse avec le vote d'une délibération qui garantit que 100 % des jeunes auront le droit à une éducation artistique et culturelle.

Vous le voyez nous sommes pleinement mobilisés pour nous hisser à la hauteur de la confiance que vous avez placée en nous et pour laquelle nous vous remercions chaleureusement.

LE GROUPE MAJORITAIRE

CHERS RAPHAËLOISES, CHERS RAPHAËLOIS,

Grâce à vous et à votre confiance lors des élections municipales, le Rassemblement National sera la première force d'opposition à Saint-Raphaël. Comme nous nous étions engagés, nous serons des élus constructifs.

Christopher Pecoul sera le chef du groupe de la liste « Un Nouveau Cap pour Saint-Raphaël ». Ce dernier aura à cœur d'œuvrer dans l'intérêt général des habitants. Notre objectif est clair : la cité de l'Archange rayonnera de nouveau.

Depuis les élections, notre groupe travaille au quotidien et fait des propositions. D'ailleurs certaines d'entre-elles sont déjà appliquées, comme la mise en zone bleue du stationnement sur tout le centre-ville ou encore la rénovation de notre discothèque « La Réserve ».

Cette mesure « stationnement » de notre programme était indispensable pour l'attractivité et la relance de l'économie locale.

Durant la période de confinement, nous avons été à vos côtés, pour répondre aux urgences. C'est en ce sens que nous avons mis en évidence l'absence de masques du gouvernement et la nécessité de la création d'une aide communale pour les commerçants. Nous avons également créé une « cagnotte en ligne » ; et nous continuerons dans cette optique sur l'intégralité de la mandature.

Devant les enjeux majeurs que notre Ville doit réussir, à savoir le manque de formation pour nos jeunes, de services pour nos actifs, d'infrastructures pour nos seniors ou encore le défi environnemental, tout en assurant une sécurité optimale pour tous ; il n'est pas sérieux de faire de la politique politicienne en s'opposant systématiquement et donc bloquer l'action de la Ville.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques, vos demandes et vos idées pour que, demain, Saint-Raphaël vive mieux. Pour nous contacter : E-mail : christopherpecoulrn@gmail.com - Facebook : Christopher Pecoul - Téléphone : 07 69 12 94 62. Vous savez pouvoir compter sur nous, pour vous défendre et améliorer votre quotidien. CHRISTOPHER PECOUL ET MARIE LEGRAND.

*Rédigé par le Groupe d'Opposition au Conseil Municipal de Saint-Raphaël
UN NOUVEAU CAP POUR SAINT-RAPHAËL*

Des mois d'investissement avec l'équipe « Pour Saint-Raphaël Avec Vous ». Mais le 15 mars ne nous a pas permis de mettre en œuvre nos propositions. Le COVID 19 et les annonces gouvernementales à la veille du scrutin ont constitué un obstacle majeur en provoquant une abstention record de 62,34%. Un grand merci à tous nos soutiens. Le verdict des urnes est tombé.

Les 2 conseillers de notre liste à l'assemblée délibérante allons travailler dans un esprit constructif. Mais nous serons toujours vigilants et ferons entendre nos voix en cas de désaccord.

Ainsi, au cours de ce premier Conseil du 23 mai, notre groupe s'est abstenu pour la confirmation du budget 2019. Le résultat de ce seul exercice est en déséquilibre suite à des dépenses dénoncées en leur temps. L'équilibre a pu être retrouvé grâce au report du résultat 2018 dans l'attente des restes à réaliser. Si cette technique est régulière, elle a marqué la difficulté de l'exécutif à équilibrer son budget sans cette ressource par nature non pérenne. A ce rythme, le « bas de laine » des raphaëlois ne sera pas éternel, surtout dans le grave contexte que nous connaissons.

A cette sortie de crise sanitaire nous disons tous un grand bravo au personnel de santé. L'Etat doit lui montrer sa reconnaissance. Qu'il n'ajoute pas un faux pas supplémentaire aux fautes déjà commises dans la gestion de la crise.

La principale mission du maire est de continuer à soutenir le tissu économique local comme il a commencé à le faire.

Au moment de l'ouverture souhaitée des cafés, restaurants, je lui ai suggéré d'intervenir auprès du préfet pour rendre accessible au public l'ensemble du littoral raphaëlois, afin d'octroyer une plus grande surface à la population, de lui redonner plus de liberté et de faciliter la reprise. A l'image de l'Estérel.

*Rédigé par le Groupe d'Opposition au Conseil Municipal de Saint-Raphaël
POUR SAINT-RAPHAËL AVEC VOUS*

*Aucun texte ne nous a été transmis
dans les délais requis par le groupe
MA VILLE MA PLANÈTE*

LES NAISSANCES

RAPHAËL, le 28 septembre, de Charlotte et Sabri GUET
CHARLOTTE, le 2 décembre, de Mylaine et Jean-Marc BICHOT
THIAGO, le 5 décembre, de Elise et Emmanuel GUILBERT
ELIAN, le 6 décembre, de Vanessa BUFFARD et Jérémy BOTAO
MYLAN, le 9 décembre, de Marie et Mikaël OMEZZOLLI
EDEN, le 15 décembre, de Irène et Jean-François CHALAIS
JULES, le 22 décembre, de Julie LAJNEF et Bruno FRIER
SOPHIA, le 23 décembre, de Noémie HANESSE et Farid ABDELLI
ANDRÉA, le 31 décembre, de Alexia JOLY et Jonathan GUERRIN
IDEN, le 2 janvier, de Claire ALLARD et Vivien REYNAUD
EMILIEN, le 3 janvier, de Jessica BAYLES et Mickaël LEGRAND
SASHA, le 11 janvier, de Nathalie COUTANCEAU et William FAGEOLLE
ROMY, le 14 janvier, de Morgan et Benoît BERTIN
NOLAN, le 22 janvier, de Céline et Yoann CENNI
ELLA, le 29 janvier, de Lisa BENAINOUS et Marouan BENHASSOUNE
CLARA, le 31 janvier, de Roxane et David MARTIN
ROMÉO, le 2 février, de Elise COUPÉ et Steven ROUCAYROL
ELIO, le 4 février, de Noémie BOULBARD et Robin DELAROUX
WILLIAM, le 4 février, de Marylise et Ludovic MENARD

MARCEAU, le 6 février, de Julie COSTE et Sébastien MOUGEL
ANTOINE, le 10 février, de Johanna DEVOS et Thibault MAYER
GABIN, le 18 février, de Fanny CHAMARD et Morgan WOELFLÉ
DUNCAN, le 19 février, de Béatrice PRADOL et Thomas BEASAIN
MILA, le 21 février, de Amélie DE HARO et Brandon COUDRAY
PAUL, le 5 mars, de Caroline BILLARD et Pascal RAMSAK
OSCAR, le 5 mars, de Camille et Julien DUBOIS
JOY, le 6 mars, de Marylou TOZZI et Stanley JOURDAINE
AVRIL, le 8 mars, de Aurélie CHALOIN et Vincent GUILLERMIN
LUCY, le 14 mars, de Stéphanie GUILALI et William GOULLEY
SACHA, le 19 mars, de Vanessa JACCACHURY et Nicolas MORGANTINI
ARIS, le 1er avril, de Corina MATAACHE et Lorand VARADI
MADDIE, le 4 avril, de Carole et Thierry POTIN
SARA ET LUKA, le 6 avril, d'Auréli FOUCCART et Saignachith VILAYSACK
SAM, le 12 avril, de Sandra BILLY et Marc DARUL
GABRIEL, le 16 avril, de Cécile et Hervé BOVET
GIULIAN, le 30 avril, de Océane LEQUEUX et Romain HALUT
ELEONIE, le 16 mai, de Maheva DE VILLENEUVE et Chaiyot UDNUN
NATHAN, le 23 mai, de Wendy MICHEL et Maxime CAMBON



« Le Lien » numérique

Le magazine « Le Lien » est également consultable dans sa version numérique sur le site de la Ville :

ville-saintraphael.fr



saint-raph.info

**SERVICE GRATUIT D'INFORMATION
DE VOTRE COMMUNE**

saint-raph.info vous communique toute information pratique et urgente vous concernant par SMS, sur votre téléphone mobile et sur votre adresse de messagerie Internet. Inscrivez-vous sur le site :

saint-raph.info

Collecte des encombrants

CONTACT : PIZZORNO : 04 98 11 83 40

JUIN 2020

LUNDI 8 : Saint-Sébastien, Notre Dame, Le Peyron, Les Plaines
MARDI 9 : Centre-ville sud, Bord de mer, Beurivage
MERCREDI 10 : Les Iscles, Les Arènes, Le Petit Défend
JEUDI 11 : Valescure, Vaulongue, Clair-Bois, Vallon Suveret, ZAC des Parcs de Valescure, ZAC des Collines, ZAC Vignes-Neuves, Les Bastides de Valescure, Les Veyssières
 VENDREDI 12 : Estérel plage, Logis de l'Aspé, La Péguière, Boulouris
SAMEDI 13, LUNDI 15 : Aiguebonne, Le Dramont, Agay
LUNDI 15 : Le Trayas, Anthéor

JUILLET 2020

LUNDI 6 : Saint-Sébastien, Notre Dame, Le Peyron, Les Plaines
MARDI 7 : Centre-ville sud, Bord de mer, Beurivage
MERCREDI 8 : Les Iscles, Les Arènes, Le Petit Défend
JEUDI 9 : Valescure, Vaulongue, Clair-Bois, Vallon Suveret, ZAC des Parcs de Valescure, ZAC des Collines, ZAC Vignes-Neuves, Les Bastides de Valescure, Les Veyssières
 VENDREDI 10 : Estérel plage, Logis de l'Aspé, La Péguière, Boulouris
SAMEDI 11, LUNDI 13 : Aiguebonne, Le Dramont, Agay
LUNDI 13 : Le Trayas, Anthéor



Collecte des déchets verts

LA VILLE DE SAINT-RAPHAËL A MIS EN PLACE UN SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX SUR VALESCURE, BOULOURIS, LE DRAMONT, AGAY, ANTHÉOR, LE TRAYAS

Le ramassage se fait le **mardi** sur Valescure, le **mercredi** sur Boulouris/Le Dramont, le **vendredi** sur Agay/Anthéor/Le Trayas. Les déchets concernés sont les tontes de gazon, petits branchages, feuilles, tailles de végétaux.





FIERS DE SAINT-RAPHAËL